

État des lieux de la mise en œuvre de la stratégie 2022 pour les régions ultrapériphériques de l'UE

Bruxelles, 3 October 2024



Les régions ultrapériphériques sont les régions les plus éloignées de l'UE et abritent 5 millions de citoyens européens. En 2022, la Commission européenne a adopté une stratégie visant à soutenir davantage ces régions dans toutes les politiques, en s'appuyant sur leurs atouts uniques et en se concentrant sur l'amélioration de la vie des citoyens. En 2024, la Commission a tenu ses engagements, en collaborant avec les régions ultrapériphériques et leurs États membres. La Commission a l'intention de continuer à soutenir les régions ultrapériphériques, conformément au Traité.

Le Traité (Art. 349 TFUE) prévoit des mesures de soutien spécifiques pour les régions ultrapériphériques de l'UE et leurs habitants.



CONTRAINTES

- Éloignement extrême, (double) insularité et petite taille
- Vulnérabilité au changement climatique
- Dépendance économique à quelques secteurs
- Contraintes socio-économiques



ATOUPS

- Potentiel élevé pour les activités spatiales et astrophysiques
- Une biodiversité riche et des sources d'énergie renouvelables
- Vastes zones maritimes
- Situation stratégique à proximité de pays tiers

LA STRATÉGIE 2022 DE LA COMMISSION POUR LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES VISE À:



➤ Améliorer les **conditions de vie** pour les habitants des régions ultrapériphériques

➤ Favoriser une **croissance durable et inclusive**

➤ Renforcer la **coopération internationale**

➤ Apporter un **soutien adapté** et **prendre en compte leurs spécificités** dans toutes les politiques, lois et programmes de l'UE

RÉALISATIONS D'ICI 2024

LA COMMISSION A INTÉGRÉ LES SPÉCIFICITÉS DES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES DANS TOUTES LES PROPOSITIONS LÉGISLATIVES, INITIATIVES ET PROGRAMMES:



1. COHÉSION ET SOCIAL

Taux de cofinancement plus élevé, exceptions pour les investissements, par exemple les ports, les aéroports

2. ACTION EN FAVEUR DU CLIMAT

Exemption temporaire du système d'échange de quotas d'émission

3. ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

Programme BESTLIFE2030 avec un cofinancement de 95%

4. AGRICULTURE

4,4 milliards d'euros pour l'agriculture résiliente et l'autonomie alimentaire

5. PÊCHE

330 millions d'euros pour la pêche durable et l'économie bleue

6. AIDE D'ÉTAT

Soutien à la modernisation et à la sécurité de la flotte de pêche

7. DIGITALISATION

Plus de 125 millions d'euros pour les câbles sous-marins dans le cadre du «Mécanisme pour l'interconnexion en Europe»

8. CONNECTIVITÉ DES TRANSPORTS

Plus d'opportunités au sein du réseau transeuropéen de transport

9. COMMERCE

Évaluations d'impact durable et évaluations ex-post

10. RECHERCHE & INNOVATION

Horizon Europe et instrument pour les investissements innovants interrégionaux

UN SOUTIEN SUR MESURE



8,1 milliards d'euros pour la seule politique de cohésion

16 milliards d'euros au titre des politiques de cohésion, d'agriculture et de pêche



Outil de conseil dédié



Schéma de subventions pour les actions en faveur de la jeunesse



Ateliers ciblés sur les programmes de l'UE



RENFORCEMENT DU PARTENARIAT ET DU DIALOGUE

- Dialogues bilatéraux annuels au niveau politique et technique
- Informations sur mesure concernant les opportunités offertes par l'UE



RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE ET LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

- Programmes Interreg pour la coopération régionale
- Régions ultrapériphériques reflétées dans les accords internationaux (partenariat stratégique UE-ALC et accord de SAMOA)